

PREREQUIS/PUBLIC

- ▶ Aucun prérequis.
- ▶ Personnel ayant une activité professionnelle dynamique ou statique.

DUREE

- ▶ 14 heures (2 jours)

MODALITES PEDAGOGIQUES

- ▶ **En présentiel, en intra ou en inter**
- ▶ **Expositive** : support PowerPoint, vidéos
- ▶ **Démonstrative/active** : principes de sécurité physique et d'économie d'effort, étude de cas, jeu pédagogique
- ▶ **Matériel** : mannequin anatomique, caisse, carton, seau, aides à la manutention, matériel bureautique, EPI
- ▶ **Ressource** : livret stagiaire, certificat
- ▶ **Evaluation** : Epreuve certificative, QCM, questionnaire de satisfaction

MODALITES D'ACCES

- ▶ Par l'employeur
- ▶ A l'initiative du salarié
- ▶ Par un particulier

DELAIS D'ACCES

- ▶ **Intra** (groupe de 4 à 10) : dates, horaires, lieu à votre convenance
- ▶ **Inter** : voir planning

ACCESSIBILITE PSH

Nous contacter afin d'étudier toutes les mesures nécessaires pour adapter la formation.

TARIFS

- ▶ **Intra** : nous consulter
- ▶ **Inter** : nous consulter



Ingénierie Conseil Formation

Formation Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Option IBC

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Contenu :

1. Se situer en tant qu'acteur PRAP dans son entreprise ou son établissement.
 - 1.1 Comprendre l'intérêt de la prévention.
 - 1.2 Connaitre les risques de son métier.
2. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la sante susceptibles d'être encourues.
 - 2.1 Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
 - 2.2 Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et a sa prévention.
 - 3.1 Proposer des améliorations de sa situation de travail.
 - 3.2 Faire remonter l'information aux personnes concernées.
 - 3.3 Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

112
stagiaires
en 2023

95% de
satisfaction